



La doctrine équestre française

d'après le Lieutenant-Colonel MARGOT

**L'équitation a pour fin la soumission du cheval
en vue de son utilisation par l'homme.**

Pour parvenir à cette soumission, trois étapes : calme, en avant, droit. Il est évident qu'on ne peut rien obtenir d'un cheval en désordre, que celui qui ne se porte pas franchement en avant est inexploitable et que le meilleur rendement d'un cheval n'est possible que dans la mesure où l'on a su harmoniser ses forces pour atteindre la rectitude.

Ces trois étapes doivent, pendant la durée du dressage, servir de guide au cavalier et leur ordre ne saurait être interverti.

Sur ce plan, toutes les Ecoles sont d'accord, la divergence est dans le style.

LA DOCTRINE FRANÇAISE

Ce style, expression d'une doctrine est le reflet des traditions d'une nation, de sa culture et de son élevage.

Nous sommes des latins, épris de liberté, peu à l'aise dans une discipline étroite. Issus, comme nous, de notre sol, nos chevaux sont des chevaux de latins, brillants, personnels, possédant parfois des articulations fragiles. Eux non plus ne se plient pas de bonne grâce à la contrainte. Le travail enfermé les rebute et, s'il ne brise leur moral, casse à jamais leur ressort.

Adaptée en conséquence à notre tempérament et à celui de nos chevaux, la doctrine française rejette le travail en force et préconise une équitation de flexibilité. C'est là son originalité. Dans « QUESTIONS EQUESTRES », le Général L'HOTTE a magistralement défini cette doctrine. En voici les idées directrices.

« Envisagée d'une manière générale, l'équitation est l'art de régir les forces musculaires du cheval. »

« Nous serons maîtres de régir ces forces musculaires du moment où nous aurons su marier intimement l'impulsion à la flexibilité élastique des ressorts. »



Le Colonel L'HOTTE sortant du Manège des Ecuyers (dessin du Lieutenant-Colonel MARGOT)

Seulement ces deux éléments (impulsion et flexibilité) se combinent dans des proportions différentes, suivant le service auquel le cheval doit satisfaire.

Par exemple, chez le cheval de sport qu'il s'agisse de course, de concours complet ou de saut d'obstacles, l'impulsion, à des degrés divers, doit l'emporter sur la flexibilité des ressorts, alors qu'impulsion et flexibilité des ressorts, s'équilibrent exactement chez le cheval de haute école.

Ainsi, en équitation française, tout est flexibilité :

- le ramener, flexibilité du bout de devant,
- le rassembler, flexibilité des hanches,
- la légèreté, à son suprême degré, « flexibilité élastique et moelleuse de tous les ressorts ».

Mais, condition première, il faut, pour qu'un ressort fléchisse, et se détende qu'il y ait mouvement, donc impulsion.

L'IMPULSION

Elle est d'abord recherche de la franchise dans le mouvement en avant, afin que la leçon soit claire, le cavalier ne devra pas se contredire, mais appliquer le principe : « jambes sans mains, mains sans jambes ».

Dans un deuxième temps, ce mouvement en avant initial doit devenir chez le cheval non seulement un désir permanent, mais une hantise. Ce qui sera vérifié, lorsque le cavalier baissant la main, le cheval coulera en avant sans autre sollicitation.

A son terme enfin, l'impulsion se manifeste par la soumission totale des hanches, foyer des forces impulsives, qui devront non seulement répondre au premier appel des talons, mais rester sans cesse actives, vibrantes, sous peine de constituer par leur inertie ou leur paresse un foyer de résistances.

Ce but, dit le Général L'HOTTE, ne sera pas atteint « tant que le cheval reste un instant sur les jambes ».

« Lorsqu'on veut déterminer en avant, au lieu de se monter coulant, et comme insaisissable dans les jambes ; tant que dans la transition d'une allure vive au pas, il revient sur lui, ralentissant cette dernière allure au lieu de l'activer aussitôt prise ; tant que les hanches ne dévient pas sous la plus légère pression de l'un et l'autre talon, que dans la marche de deux pistes, la croupe est lourde, paresseuse et que le cheval marque un instant d'hésitation pour se porter droit devant lui ; tant qu'il se couche dans la volte, ne passe pas instantanément de la volte sur les hanches, de la pirouette soit sur les épaules, soit sur les hanches, à la marche directe ; tant qu'il marque un temps d'arrêt pour passer du recul au mouvement. »

En avant, qu'il ne se porte pas droit devant lui, sans y être sollicité, à l'instant même où cessent les actions déterminant le reculer « autant de critères auxquels le cavalier devra satisfaire pour constater la justesse de son dressage, mais si l'impulsion est nécessaire pour animer les ressorts et leur donner de la puissance encore faut-il parallèlement, développer leur flexibilité.

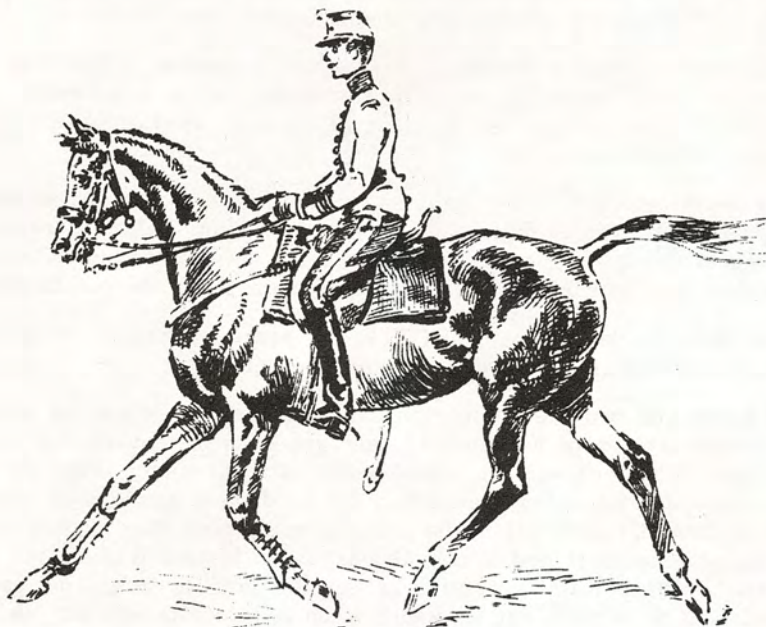
LA FLEXIBILITE

Or cette flexibilité « ne peut être acquise qu'après avoir discipliné, façonné les muscles ou, si l'on veut, les cordes qui les font mouvoir et les avoir accordées dans leurs actions combinées. » (Général L'HOTTE).

Il y a donc une gymnastique à donner. On en connaît les exercices. Ils sont de deux sortes :

- assouplissements dans l'axe longitudinal,
- assouplissements latéraux.

1 - Dans la pratique de ces assouplissements, le souci constant du cavalier devra être la recherche de la souplesse. A cet effet la gymnastique consistera surtout à allonger les ressorts pour développer au maximum leur



Capitaine de Chasseurs à cheval montant un anglo-arabe

élasticité. Car un ressort fléchit d'autant plus aisément que l'on a pris soin auparavant de l'allonger et, réciproquement, un ressort que l'on a comprimé trop longtemps perd de son élasticité.



Trot allongé

2 - Mais cette gymnastique n'aura de valeur que si elle est bien faite. Ici, plus que jamais, se rappeler les paroles du Général WATTEL : « Tout mouvement mal fait est non seulement inutile, mais nuisible ». Or, pour qu'un assouplissement soit utile, trois conditions doivent être réunies : impulsion, cadence, décontraction. Tout assouplissement exécuté dans la perte d'impulsion, la précipitation et la contrainte, détruit l'harmonie des forces et tare le cheval, un assouplissement, pour être profitable, doit encore mobiliser le cheval dans son ensemble. Sans doute, la partie que l'on cherche particulièrement à exercer doit-elle travailler davantage que les autres, mais aucune ne doit rester inerte. C'est pour cette raison qu'il ne faut pratiquer les flexions à l'arrêt qu'avec circonspection. Elles provoquent presque toujours l'acculement et laissent inactives des forces sur lesquelles le cheval peut s'appuyer pour résister.

3 - Chaque cheval constituant un cas particulier, il y a un choix à exercer dans la gamme des assouplissements. Tel exercice peut être un correctif pour tel cheval, qui sera un écueil pour tel autre. Le cavalier doit donc

connaître clairement le but qu'il se propose d'atteindre et adapter à sa monture les exercices d'assouplissements qu'il a choisis. Il faut en particulier savoir que « d'une manière générale, lorsqu'on veut faire fléchir une articulation, ce ne sont pas les muscles déterminant la flexion qu'on assouplit mais bien ceux qui s'y opposent, car se sont ceux-là qui doivent céder, se détendre » (Général L'HOTTE). Ainsi, quand pour combattre une inflexion à gauche, on infléchit le cheval à droite, ce n'est pas le côté droit que l'on assouplit, mais la rétraction des muscles de gauche que l'on fait disparaître (L'HOTTE).



4 - La flexibilité enfin trouve son expression dans l'attitude générale du cheval. Suivant le Colonel CHALLANBELVAL, c'est l'attitude qui signe la valeur d'un dressage. Or, la qualité d'une attitude dépend de la manière dont a été obtenue le « ramener ».

« Le Ramener »

Le cavalier devra donc apporter tous les soins à la soumission du ressort de l'encolure, car, situé au bout de la tige vertébrale à laquelle sont rattachés toutes les autres parties du cheval, ce ressort lui permet d'influer sur la masse. L'Ecole allemande, pour soumettre ce ressort, utilise les enrênements. Le ramener ainsi obtenu fige les chevaux dans une attitude contraainte dont ils ne peuvent la plupart du temps se départir quelle que soit l'allure et la vitesse dans une allure donnée. C'est en outre, quoi que l'on dise de l'équitation d'avant en arrière. Autre est la position française.

Le Général L'HOTTE a défini le ramener « soutien et décontraction du bout de devant » qui dit soutien, dit cheval qui se tient seul, donc en équilibre. Qui dit décontraction, dit souplesse, donc absence de résistance. Ces deux mots « soutien et décontraction », sont énoncés dans un ordre défini. En conséquence, le cavalier doit d'abord équilibrer le cheval et donner à son encolure, puissance et souplesse avant de chercher à fléchir la nuque à tout prix dans une position amenant la tête au voisinage immédiat de la verticale. De cela, l'impulsion se chargera au fur et à mesure de son développement. Quant à la décontraction de la mâchoire, elle aussi ne peut être que le fait d'un cheval en équilibre qui témoigne ainsi de l'harmonie de ses forces. Elle est alors facile à solliciter. En bref, le ramener et la décontraction sont la conséquence de l'équilibre et non l'aboutissement d'effets de force.

LA SOUPLASSE est surtout fonction du jeu élastique du dos qui doit apporter sa contribution à la marche. Un dos est élastique lorsqu'il a été éduqué de telle sorte que les oscillations de l'arrière-main se transmettent harmonieusement à travers la croupe, le rein, l'assiette, le garrot, le ligament cervical pour atteindre la nuque et aboutir à la main du cavalier. Lorsque le dos n'apporte pas sa contribution à la marche, le cheval ne se propulse plus que par le seul jeu de ses membres, animés d'un geste pendulaire. Il s'ensuit que ses allures sont raides.

Parmi les assouplissements qui préparent au ramener, un des meilleurs consiste dans la descente d'encolure, alternant avec son élévation, ainsi que le préconise le Commandant DUTIHL.



Le Commandant DUTIHL, Ecuyer en chef

Cet exercice remonte la base de l'encolure qui donne le soutien, allonge les muscles qui s'opposent au ramener et communique à cette partie du cheval la flexibilité élastique qui permet d'en varier l'élévation et l'étendue. Obtenu ainsi, le ramener offre dans le domaine de l'équitation utile, la garantie d'une conduite efficace. Joint à la décontraction de la mâchoire, il confère au cheval, dans le domaine de l'équitation savante, une distance, une grâce et une noblesse qui furent en d'autre temps, l'apanage de l'équitation française.



Lieutenant-Colonel MARGOT : « Appuyer au trot »

CONCLUSION

L'équitation de notre époque renie les grands ancêtres. Elle va chercher des recettes qui ne peuvent cadrer ni avec notre tempérament, ni avec celui de nos chevaux. C'est ainsi que nous assistons, dans les manèges ou sur les terrains d'entraînements, à une floraison d'enrênements qui encapuchonnent les chevaux et les mettent sur les épaules. Dans les épreuves de dressage, le spectacle qui, la plupart du temps, nous est offert est celui de chevaux enfermés, effondrés dans leur nuque, imperméables à l'impulsion parce que la transmission est cassée. Il serait temps de réagir. Nous qui sommes français, nous montons des chevaux français, alors montons à la française, c'est logique !